

Section 32

Mondes anciens et médiévaux

Motion

Motion sur le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche.

La section 32 du Comité national a pris connaissance du projet de loi pour l'enseignement supérieur et la recherche, actuellement en débat. Ce projet ne répond pas aux demandes de la communauté scientifique. Il poursuit et aggrave une politique qui met les universités et la recherche en grande difficulté, fait exploser la précarité, prive les instances compétentes de la communauté, notamment le Comité national, de l'évaluation des laboratoires, favorise le financement sur projet au détriment des moyens récurrents dont les équipes ont besoin et fragilise la recherche fondamentale au nom de la compétitivité. De plus, en période d'austérité, cette loi sans programmation de moyens n'augure rien de bon pour l'avenir. La section 32 du Comité national s'associe à la prise de position du C3N (27 février 2013), de la CPCN (28 février 2013) et du conseil scientifique de l'INSHS (18 avril 2013). Elle demande l'ouverture de négociations en vue d'une loi de véritable rupture avec la politique menée depuis plusieurs années, qui tient compte des recommandations des recommandations des instances et des attentes de la communauté.

Pierre Moret
Président de la section 32

Motion adoptée le 26 juin 2013
18 votants : 18 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

Mme Geneviève Fioraso, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
M. Lionel Collet, directeur du cabinet de Mme la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
M. Alain Fuchs, Président du CNRS
M. Joël Bertrand, directeur délégué à la science du CNRS
M. Patrice Bourdelais, directeur de l'INSHS du CNRS
M. Bruno Chaudret, président du conseil scientifique du CNRS
Mme Sophie Duchesne, président du conseil scientifique de l'INSHS